

cuper à la recherche d'autres sujets de littérature ou de philosophie, au cas qu'ils reconnaissent des inconvénients réels à proposer, en ce moment, la question de l'esclavage des Noirs.

« L'Académie se trouve moins pressée de publier son programme qu'elle ne l'avait annoncé. A la demande des officiers municipaux, elle a été contrainte de renvoyer la séance publique qui doit se tenir à Saint-Louis pour la proclamation des prix et l'annonce des nouveaux sujets, les circonstances actuelles ne permettant pas une assemblée publique dans l'Hôtel-de-Ville. Ainsi, la séance a été renvoyée à celle de la rentrée après les fêtes, c'est-à-dire au 1<sup>er</sup> décembre.

« Dans la séance de la clôture qui a eu lieu le 1<sup>er</sup> de ce mois, nos commissaires ont fait le rapport dont ils avaient été chargés, et l'Académie a unanimement adopté ce rapport pour vous être présenté, Monsieur, et avoir de vous la décision qu'elle vous prie de lui donner.

« Elle me charge de ne pas vous laisser ignorer qu'elle inclinait beaucoup pour le dernier sujet, indiqué par les commissaires, sans néanmoins rejeter le premier, qui lui paraît aussi présenter un grand intérêt.

« Mais c'est à vous, Monsieur, et à votre choix, qu'elle doit et veut uniquement s'en rapporter. Vous trouverez ci-jointe la copie du rapport.

« J'ai l'honneur d'être, etc. »

L'abbé Raynal, désintéressé désormais sur le prix à proposer, puisqu'il ne s'agissait plus des questions qui touchaient intimement au principal objet des travaux littéraires et politiques de toute sa vie, écrivit au secrétaire perpétuel :

« Marseille, le 20 septembre 1789.

« Monsieur,

« Je pense comme vous qu'il ne fallait pas couronner un médiocre ouvrage sur une question importante. Abandonnons